

**17/02/2026**

# **L'opinion**

**Agadir**

## **Un excédent record pour financer les projets urbains**

Le Conseil communal a tenu jeudi, la deuxième séance de sa session ordinaire du mois de février 2026 marquée notamment par l'approbation du projet de programmation de l'excédent relatif au titre de l'exercice 2025. Au terme de cet exercice, la commune a enregistré un excédent global de fonctionnement de 402 millions de dirhams, traduisant un redressement progressif de ses équilibres financiers au cours des dernières années, selon un communiqué officiel.

Les recettes communales sont en effet passées d'environ 500 millions de dirhams en 2022 à plus de 800 millions de dirhams en 2025, soit une hausse proche de 60%.

Cette dynamique a permis de dégager des excédents successifs et de constituer une marge de sécurité estimée à près de 500 millions de dirhams, afin d'accompagner les ajustements liés à certains projets d'aménagement urbain, précise la même source, qui note que grâce à ces performances, la commune



**17/02/2026**

d'Agadir figure désormais parmi les rares collectivités territoriales du Royaume dont le budget d'investissement dépasse le budget de fonctionnement. Pour l'exercice 2025, les crédits consacrés à l'investissement avoisinent le milliard de dirhams.

Ces résultats s'inscrivent dans le cadre de la politique financière adoptée pour la période 2022–2027, fondée sur la mobilisation des ressources propres, l'amélioration du rendement fiscal, la valorisation des actifs communaux, la diversification des sources de financement, ainsi que la modernisation et la digitalisation des outils de gestion financière.

Par ailleurs, les travaux de la session ont porté sur plusieurs dossiers relatifs à la gestion du patrimoine communal et au renforcement du système de transport urbain, ainsi que sur l'examen de la situation de plusieurs quartiers, notamment Tilila, Adrar, Ihchach, Ahlaka et Anza Al Oulia.